

# LE PETIT ECHELLOIS

Lettre d'information mensuelle de la commune des Echelles

Octobre 2022-n° 108

*Citation du mois : « Nous devons tous trouver le juste équilibre entre action et réflexion. Avec autant de distractions, il est facile d'oublier de faire une pause et de faire le point. »*

*Elisabeth II*

## URBANISME

### I/ PETIT RAPPEL :

De nombreux commerciaux déclarent que pour une construction inférieure à 20 m<sup>2</sup> ou pour des travaux sur un bâtiment existant, aucune autorisation d'urbanisme n'est nécessaire. C'est faux.

En application de l'article R.421-17 et suivants du code de l'urbanisme, les **constructions ou travaux** suivants sont **soumis au dépôt d'une déclaration préalable en mairie**, pour les parcelles situées hors du périmètre protégé aux abords des Monuments Historiques classés ou inscrits (Tour de la Commanderie et les arcades) :

- Toute construction d'une **emprise au sol** (pergola, terrasse couverte, abri voiture...) et/ou d'une **surface de plancher** (abri de jardin, véranda, garage...) **comprises entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup>**,
- Toute **modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment** (changement des tuiles, création ou modification d'ouvertures, changement des menuiseries extérieures, pose de fenêtres de toit, pose de volets roulants ...),
- Installation d'une **piscine enterrée, semi-enterrée ou hors sol** d'une superficie comprise entre **10 m<sup>2</sup> et 100 m<sup>2</sup>**.

Les **travaux d'entretien courant ou à l'identique** ne sont pas soumis à autorisation d'urbanisme.

**Attention** : en urbanisme « à l'identique » signifie : même nature, même couleur, même matériau. C'est très souvent ce dernier item qui est difficile à obtenir, les matériaux de construction ayant considérablement évolué ces dernières années.

Pour les **parcelles situées dans le périmètre protégé de 500 m aux abords des Monuments Historiques classés ou inscrits**, tous travaux ou constructions doivent faire l'objet du dépôt d'une déclaration préalable et obtenir l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Si vous avez un doute, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie, vous pouvez également envoyer un mail à « [urbanisme@lesechelles.fr](mailto:urbanisme@lesechelles.fr) »

### II/ NOUVEAUTES EN MATIERE DE FISCALITE DE L'URBANISME :

1/ La DENCI (Déclaration des Eléments Nécessaires au Calcul des Impositions) n'a plus à être renseignée pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022. **Cas particuliers** : les DENCI des demandes de permis modificatifs et des transferts déposés après le 1<sup>er</sup> septembre 2022 mais rattachés à une autorisation d'urbanisme initiale obtenue avant cette date, devront continuer à être renseignées.

2/ Sauf cas particuliers, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, une déclaration devra être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux **dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction** (au sens de l'article 1406 du code général des impôts), sur l'espace sécurisé du site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) via le service « Biens immobiliers ».

## TRAVAUX

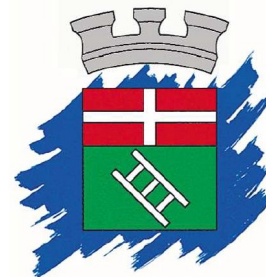
◇ **Esplanade marché** : Dans le cadre de la continuité de l'aménagement de la véloroute de la Via Chartreuse depuis Entre-Deux-Guiers, **des travaux vont être réalisés sur l'esplanade du 3 au 28 octobre 2022**. Ces travaux vont conduire en une **réfection des sols en béton désactivé et le changement de toutes les passerelles. Les espaces verts vont également être repris**. Ils vont permettre de **finaliser les aménagements sur l'entrée de Rivier'Alp** pour assurer l'accueil des habitants du territoire et des touristes.

Le **marché** va donc être **déplacé durant 4 semaines (sous réserve de la météo) vers le restaurant de La Corderie** pour accueillir les forains et les usagers dans les meilleures conditions.

◇ **Fibre Optique** : Poursuite du développement de la fibre optique: la société Fibre Event a installé des **câbles optiques rue des Allobroges, rue Jules Ferry, rue Jean-Jacques Rousseau et rue de l'Hôtel de Ville** depuis fin septembre pour une durée de 1 mois environ. Pour accueillir ces nouvelles artères, les infrastructures (poteaux ou conduites souterraines) seront utilisées lorsqu'elles existent. Le cas échéant, des travaux de génie civil seront réalisés. **Ces réseaux** constituent le « **squelette** » du **nouveau réseau** sur lequel viendra se raccorder par la suite les branchements particuliers.

◇ **Tonte cimetière** : Les **allées** du cimetière **ne sont plus désherbées**. C'est un choix de la municipalité qui a opté pour une gestion responsable de ses espaces verts, les **produits phytosanitaires n'étant plus autorisés**. Néanmoins, elles seront « **rotifolées** » deux ou trois fois par an.

DEPARTEMENT  
DE LA SAVOIE



MAIRIE DE  
LES ECHELLES

### Secrétariat de Mairie

Tél. : 04 79 36 60 49 [mairie.les.echelles@wanadoo.fr](mailto:mairie.les.echelles@wanadoo.fr)  
[www.lesechelles.fr](http://www.lesechelles.fr)

Mardi au Samedi 08h-12h  
Mardi et Jeudi 14h-18h

• **Permanence des passeports biométriques et cartes nationales d'identité, sur rendez-vous uniquement** : mardi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h, mercredi et samedi de 8h à 12h.

• **Pour vos dossiers d'urbanisme, renseignements et dépôt possible des dossiers à :**

[urbanisme@lesechelles.fr](mailto:urbanisme@lesechelles.fr), vous pouvez prendre rendez-vous au 04 79 36 60 49 avec Mme Le Maire le samedi matin.

• **Bibliothèque Municipale** : Horaires : mercredi : 10h-12h et samedi : 10h-12h.



Mairie de Les Echelles  
cliquer sur « j'aime »



**Nouvelles têtes à la Résidence Béatrice :** La nouvelle directrice, Mme Cécile FAYOLLE a pris ses fonctions au 1er juillet. Une nouvelle présidente, Mme Myriam CATTANEO, Maire des Echelles, a été élue le 19 septembre.

### RIVIER'ALP, UNE SAISON TRÈS CHAUDE !

La saison 2022 a été chaude à tout point de vue et « Rivier'Alp » n'échappe pas à la règle. Avec plus de **28 831 baigneurs**, la fréquentation de la baignade écologique a été soutenue toute la saison au regard des fortes chaleurs que nous avons tous subies. Cela nous rappelle à quel point les îlots de fraîcheur comme « Rivier'Alp » sont importants et qu'il convient pour les années futures de travailler sur ce sujet mais pas que...

Dernière réalisation en date, la **nouvelle aire de jeux** qui a été volontairement localisée sur la plaine de jeux ombragée à un endroit choisi et paysagé pour le plaisir des enfants, petits et grands et des parents.

### Petit rappel, « en compostant, j'agis moi aussi »

Nous vous rappelons l'existence d'un **nouveau site de compostage sur l'aire du Lavoir, Rue des Allobroges**. Vous pouvez **recupérer gratuitement** votre **seau à compost en Mairie**. Ce composteur commence à bien se remplir. Cependant, nous vous invitons à plus de **vigilance** quant à la teneur de vos déchets : **ne pas mettre de pain, de litière d'animaux de compagnie, de viande, de tonte ou autre déchet vert, ni de cartons qui ne sont pas adaptés pour un compostage collectif**. Veuillez également à couper vos légumes entiers ou les gros morceaux. Pour toute question ou tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

## OPÉRATION OCTOBRE ROSE

L'ÉPÉE participe à l'opération « A Coeur de Chartreuse Rose », organisée par l'Office de Tourisme Coeur de Chartreuse visant à sensibiliser sur le cancer du sein. Les vitrines des commerçants seront habillées ou décorées en rose et des initiatives sont lancées tout le mois d'octobre. Ainsi, **plusieurs tombolas** sont notamment **organisées** par **L'Institut Frimousse, Créatif 'Coiffure, L'Amie Savoyarde...** Le Salon de Tatouage **Savoie Ink Tattoo's** vous propose des **tattoos flash** où 5 € seront reversés à la Ligue contre le Cancer. L'Institut Frimousse reverse une partie pour tout achat de bijoux de coloris ROSE ainsi que pour l'achat de soins d'un montant supérieure à 30 €. **ChartrouZen** reverse jusqu'à 10 € pour toutes les séances et forfaits Aquabike. Le restaurant La Corderie continue de proposer le « Lillet Tonic Rosé » à l'apéritif et la caisse est habillée d'un joli bouquet de roses. **Les bénéficiaires ou participations de ces initiatives seront reversés à La Ligue contre le Cancer.**

## AGENDA

◇ **Du 10 au 14 octobre :** L'association **Familles Rurales des Deux Guiers** organise **une bourse aux vêtements**. **Dépôts :** le lundi 10 octobre de 9h à 19h et le mardi 11 octobre de 9h à 13h. **Ventes :** le mercredi 12 octobre de 9h à 19h et le jeudi 13 octobre de 9h à 13h. **Reprise des invendus :** le vendredi 14 octobre de 16h à 19h.

◇ **Samedi 15 octobre :** Conférence sur les Savoyards qui ont fait l'histoire, présentée par Mr. Pierre HOFFMANN et **organisée par l'association « La Commanderie »**, à **18h à la Salle des Fêtes**. Entrée libre.

◇ **Dimanche 16 octobre :** Venue du **Rôtisseur ambulant "Crousti'Bec"**, Place Francisque Viard, devant la Maison Médicale puis chaque 1er et 3ème dimanche de chaque mois (*sous réserve des conditions météorologiques hivernales*).

◇ **Mercredi 19 octobre :** Lecture de conte en musique, **14 h** à la **bibliothèque**.

◇ **Vendredi 28 octobre :** Conférence sur « Le Prieuré des Echelles » (ancienne commanderie hospitalière de Fraise, en Velay échangée en 1270 avec le Prieuré des Echelles en Savoie) présentée par Alexandre DOGLIONI, et **organisée par l'association « La Commanderie »**, à **19h à la Salle des Fêtes**. Entrée libre.

◇ **Vendredi 4 novembre :** Concert de Brassens, avec le **groupe GB Swing**, **organisé par le Comité d'Animation des Echelles**. RDV à **20h à la Salle des Fêtes** des Echelles. Entrée : 10 €, gratuit pour les moins de 10 ans. Buvette sur place.

## BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

• **Du 10 au 16 octobre :** **Isabelle**, habituellement présente tous les mardis matin sur notre marché, vous accueillera cette semaine à la boutique éphémère. Vous pourrez retrouver ses produits habituels : **miels, confitures, terrines, biscuits...** Elle vous proposera sa nouvelle collection automne-hiver avec des vêtements pour hommes et femmes, des sacs, des chaussures, des gants fantaisie, des collants originaux, etc... **Horaires :** Du mardi au samedi, de **9h30 à 12h30 et de 15h à 19h**.

• **Du 17 au 23 octobre :** Trois univers réunis dans une seule boutique ! Cette semaine, vous serez accueillis par **Stéphanie** qui vous proposera ses produits savoyards, avec notamment l'incontournable **Crème du Savoyard**. Des produits à base d'aloë vera vous seront proposés. **Yannick** sera également présent avec **Lalunet'**, fabriquée en Savoie. Quant à **Evelyne**, elle vous proposera un déstockage automne-hiver de **chaussures et sacs** modulables **Roberto Giannelli**. Ainsi que quelques nouveautés, comme de la petite maroquinerie, sacs, foulards, etc... **Horaires :** Du lundi au dimanche matin, de **9h à 12h et de 14h30 à 19h**.

## INFORMATIONS PRATIQUES

◇ **Permanence Info énergie :** Jeudi 13 octobre à France Services, de **14h à 18h**. Pour obtenir des conseils gratuits et personnalisés sur votre projet de rénovation, vous pouvez **prendre rendez-vous, au 04 56 11 99 00**.

◇ **Prochaines permanences avec la Conciliatrice de Justice :** (service gratuit) le **mardi 18 octobre, après-midi** et le **vendredi 4 novembre, matin** à France Services. Prise de **rendez-vous** au **04 79 36 20 65**.

◇ **Mission locale jeunes :** Elle a pour objectif, l'emploi, la formation, le logement, et la santé des jeunes de moins de 26 ans. Les personnes concernées et intéressées peuvent prendre **rendez-vous**, au **07 77 65 35 43**. Les entretiens ont lieu le **vendredi matin, au forum**.

◇ **Horaires d'ouverture déchèterie :** **Lundi et Vendredi :** 14h -18h, **Mardi :** 8h-12h, **Mercredi et Samedi :** 8h-12h / 13h-17h **Jeudi :** 9h -13h / 14h -18h

Le bulletin mensuel des Echelles est une publication éditée en Mairie en 730 exemplaires.

Directrice de la publication : Myriam Cattaneo, Maire. Rédactrice en chef : Laëtitia Conilh, Adjointe déléguée en charge du commerce et de la communication.

Articles, brèves proposés par l'ensemble du conseil municipal, le secrétariat communal et les associations.

ISSN 2739 - 3720